

Ministère du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Energie

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe DéAL Guadeloupe

BP 54 - 97102 Basse-Terre Cédex

Tél: 05 90 99 43 43 - Fax: 05 90 99 46 47

Service : Aménagement du Territoire et Organisation du Littoral (ATOL)

Boris Dobrychine

Tél: 05 90 99 46 64 / 0690 91 24 87

JOURNÉE RÉGIONALE DES PAYSAGES de l'archipel Guadeloupe

Lectures paysagères interactives en Nord Grande-Terre

4 février 2016



Sommaire

Con	nmairetexte et objectifsambule : les Outils au service des Paysages	2
Déa	mbulation savante et Ti Kozé au cœur des paysages du pla t-Jacques	teau
1.	Hippodrome Saint-Jacques	6
	plateauouverture visuelle	6
	forte vocation agricolemelon	7
2.	irrigation agricole Desbonnes	
	pédologie appliquéequalité des sols	
	histoire cannière	8
	les 4 dimensions du paysage	11
3.	[mares] à l'ombre du Poirier	
	Barre de la Grande Vigie	12
	réciprocité des perceptions paysagèresaménité paysagère	
	patrimoine	13
	ressourcespaysage vernaculaire	
	paysage remarquable	14
4.	esprit des lieuxchemin de Médéric (allée de Cocotiers)	
→.	haies agricoles	
	fourrés secs	
	fermeture visuelle	16
5.	,	
	mitage bâti [développement des ENR]	

6.	chemin de Médéric (la carrière)	18
7.	socle calcairechemin de Médéric (champs de canne)	
Ω	défrichement agricole	19
	Lagon de la Porte d'Enfer	20 20 20
	falaises calcaires	
10	Les 3 Fermiers	



Contexte et objectifs

Depuis mars 2007, les services déconcentrés du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable sont invités à programmer annuellement une journée d'échanges, d'informations et de concertation associant les acteurs du paysage et de l'aménagement du territoire au niveau régional et départemental afin de promouvoir et de mettre en œuvre la convention européenne du paysage.

C'est dans ce cadre que la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe organise cette journée régionale autour des notions liées aux sens et valeurs des paysages.

La Convention Européenne du Paysage (2000) indique que les Etats signataires s'engagent à « qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribués par les acteurs et les populations concernées » et « à formuler des objectifs de qualité paysagère ».

Cette disposition suppose l'élaboration d'un système de valeurs collectif sur les territoires, au moins relatif, permettant de rendre compte des améliorations ou dégradations des paysages, qu'ils soient de nature ordinaire ou remarquable. Compte-tenu des diverses caractéristiques d'un paysage donné, cette approche nécessite de qualifier l'état du paysage et de préciser les objectifs attendus pour préserver et valoriser ses qualités, notamment par la prise en compte de ses enjeux dans un contexte prospectif.

De façon à nourrir ces intentions, l'organisation de la journée propose une promenade sur les chemins du territoire du Nord Grande-Terre ponctuée de lectures paysagères interactives. Animées par des professionnels (paysagiste conseil de l'Etat et bureaux d'études), ces lectures visent à sensibiliser les participants à la notion de paysage, en offrant des clefs pour savoir le décomposer, lire ses structures et ses dynamiques, ainsi que de comprendre ses emboîtements d'échelle, ses représentations et ses mutations contemporaines. Il s'agit de déterminer ce qui fonde l'identité de ce territoire, son caractère original et attachant, ce qui renvoie à la dimension culturelle de ces paysages et qui fonde le sentiment d'appartenance en contribuant à l'identité de ses habitants.

Cet exercice entre par ailleurs dans le cadre des actions préparatoires menées par la DEAL et le comité de pilotage constitué pour la réalisation d'un **observatoire photographique des paysages de l'archipel Guadeloupe**, qui sera initié à partir du deuxième trimestre 2016.

La lecture sensible du Paysage, un exercice à 4 temps :

Temps 1 : Ce que l'on voit - l'approche visuelle

Temps 2 : Ce que l'on sent ou ressent – la réaction sensible

Temps 3: Ce que l'on retient – le choix.

Temps 4: Ce que l'on comprend – l'interprétation.

Au quotidien, ces quatre phases sont le plus souvent simultanées, mais la méthode de lecture sensible des paysages consiste à prendre le temps de l'observation et à redonner à chacune de ces phases l'espace nécessaire pour en extraire les informations fondamentales.



Les qualités requises du lecteur de Paysage:

- a) Vigilant et attentif
- b) Ouvert et réceptif
- c) Curieux
- d) Et finalement audacieux. Pourquoi?
 - Pour deviner ce qui ne se montre pas facilement, ce que l'on voit pas, ce qui manque : **lire le paysage entre les lignes**
 - Pour lâcher prise, désapprendre et libérer les sens
 - Pour faire des choix périlleux et sortir des chemins battus.
 - Pour être inventif dans les interprétations.

Préambule : les Outils au service des Paysages

Il existe différents outils pour l'approche du paysage sur un territoire donné :

- les atlas de paysages : documents de connaissance partagée, dans lesquels sont identifiées les caractéristiques des paysages, les valeurs qui leurs sont attribuées, ainsi que les dynamiques et pressions qui les modifient;
- les observatoires photographiques du paysage : démarches qui permettent de photographier à intervalles de temps réguliers un panel constant de points de vue afin de mesurer objectivement leur évolution et d'évaluer l'impact des politiques publiques sur les paysages;
- les plans de paysage: études paysagères menées sur des territoires offrant une cohérence en matière de paysage et d'enjeux de développement dont le but est d'établir un projet de territoire partagé, reposant sur la formulation d'objectifs de qualité paysagère et la définition de mesures à prendre pour les atteindre.

Pour chaque outil, le choix sera fait d'accentuer un *registre d'analyse* pour exprimer des fondamentaux du paysage, comme une focale particulière pour extraire les données signifiantes en fonction de l'objectif souhaité.

Un outil = un objectif = une action

Tout dépend de l'objectif attendu : une approche territoriale, opérationnelle et prospective, ou plus documentaire et pour témoignage....

Ainsi l'Atlas des Paysages explore préférentiellement le registre des champs thématiques et échelles spatiales. Son objectif est l'établissement d'une base documentaire associée à une approche territoriale.

L'Observatoire Photographique des Paysages utilise les dynamiques temporelles pour une finalité de témoignage et la création de ressources mémorielles.

Le Plan de Paysage s'attache aux interactions entre les systèmes dans un objectif de prospective territoriale et de planification opérationnelle.

La lecture sensible du Paysage, c'est ensuite une question de méthode, et d'alchimie!

Le Paysage est une entité complexe, constituée de différentes données, matérielles et immatérielles que l'on peut ainsi dissocier et organiser :

STRUCTURE



ANIMA, l'esprit des lieux

La STRUCTURE expose les données matérielles <u>objectives</u>, quantifiables ou qualifiables, le squelette du paysage. L'ANIMA se traduit par l'*esprit* des lieux, les données immatérielles et <u>subjectives</u>, la conscience du paysage.



La STRUCTURE peut se décliner en 4 registres d'analyse :

- Champs thématiques : la géographie, le milieu naturel, la démographie, l'occupation du sol, les usages...
- Echelle spatiale ou les 3 dimensions du paysage : grand paysage, paysage confidentiel, ouvert, cloisonné, fermé, fractal, ou mosaïque, profondeur de champs, horizon...
- Interaction entre systèmes et logiques interactives. Ce qui détermine le niveau de cohérence au lieu : les continuités, les ruptures, les forces en présence.
- **Dynamiques temporelles** ou la 4^{ème} dimension : *Vitesse et temps. Histoire et prospective.*

L'ANIMA peut s'approcher ainsi au travers de plusieurs filtres :

- La mémoire personnelle.
- L'atmosphère et les sens sollicités.
- La **mémoire collective** et les références littéraires, culturelles, artistiques, les symboles, mythes et légendes.... Elle s'exprime par une *émotion*.



L'Observatoire Photographique des Paysages de Guadeloupe est en préparation depuis 2015 et il sera lancé au premier trimestre 2016.

Les **Plans de Paysages** sont également sous les feux de l'actualité :

L'outil, encore inédit en Guadeloupe, a fait l'objet en 2015 d'un appel à projet national, et deux lauréats ont été retenus pour l'intérêt de leurs paysages et la pertinence de leurs intentions :

Le **Plan de Paysage de Marie-Galante**, porté par la Communauté de Communes de Marie-Galante.

Le *Plan de Paysage des Grands Fonds* porté par le Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant. Des études pilotes qui vont initier une nouvelle postures pour le projet de paysage. C'est à suivre en 2016 et 2017!

Mais rien de tout cela n'aurait pu être mis en œuvre sans l'**Atlas des Paysages de l'Archipel Guadeloupe** qui a su asseoir une culture partagée du paysage, en mettant en évidence sa richesse et sa diversité. Un long travail, finalisé en 2011, réalisé dans le cadre d'un partenariat engagé entre la DEAL et le Conseil Régional. Edité en 2013, il est également disponible en ligne http://www.paysagesdeguadeloupe.com.

Un ATLAS DES PAYSAGES est toujours construit autour de son maillon élémentaire : l'unité paysagère. C'est une portion de territoire qui présente une association originale et singulière de caractéristiques naturelles et humaines : relief, végétation, habitat, occupation des sols, ... Une unité paysagère se définit à la fois par ses caractéristiques propres et par ses différences avec les autres unités. L'archipel guadeloupéen compte ainsi 25 unités paysagères.

Selon l'Atlas des Paysages de l'Archipel Guadeloupe, le territoire communal d'Anse-Bertrand est couvert par 2 unités paysagères, séparées par la Barre de Cadoue, relief majeur et structurant des paysages du Nord Grande-Terre :

- l'unité paysagère du plateau de Sainte-Marguerite (à cheval sur les territoires de Petit-Canal, le Moule, Port-Louis et de l'Anse-Bertrand);
- l'unité paysagère des **plateaux d'Anse-Bertrand**, regroupant le plateau Saint-Jacques et le plateau de la Grande Vigie.

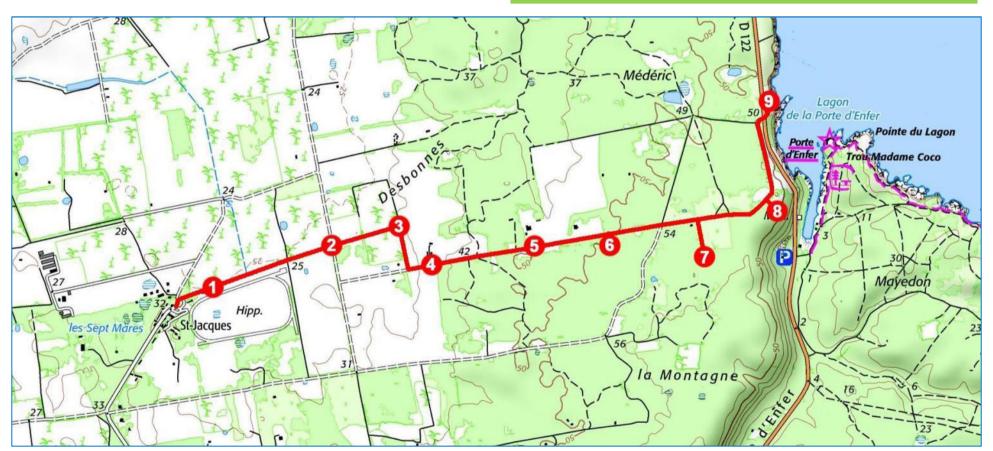
Déambulation savante et Ti Kozé au cœur des paysages du plateau Saint-Jacques

déambuler : du latin *deambulare*, se promener ; aller au hasard, marcher sans but précis ; errer, flâner (Larousse).

Déambuler c'est prendre le temps de regarder notre paysage quotidien, de traquer les facteurs d'émotion et de voir au-delà des apparences.

La lecture du paysage implique une vraie communication, une relation forte et intime au lieu. Une fois pour l'observateur ou le promeneur les qualités requises (souvenez vous : attention, curiosité, audace....) ... acquises, laissez vous guider par le paysage.

Et parce que le paysage, *Apatoudi rantré*, sé sôti i mèt....: vous prendrez conscience des raisons pour lesquelles un paysage vous émeut, vous irrite, vous bouleverse. Vous reconnaîtrez vos paysages, ces lieux-élus.



parcours de visite et points d'arrêts programmés

1. Hippodrome Saint-Jacques

plateau

Le socle calcaire du Nord de la Grande-Terre est à l'origine d'un relief globalement plan, légèrement ondulé, qui définit la nature fondamentale des plateaux du Nord Grande-Terre.

Le plateau se différencie de la plaine (dont le relief est également plat) par sa position topographique haute et son substrat rocheux. La plaine quant à elle se situe en contrebas de reliefs plus élevés et son substrat est généralement alluvionnaire (plaine des Abymes, plaine de Grippon).

ouverture visuelle

L'ouverture visuelle d'un paysage est définie par la profondeur du champ visuel et la largeur du panorama. Elle dépend pour une part du relief (soit plat, soit en point haut) et de l'occupation des sols pour une autre part.

Le degré d'ouverture / fermeture visuelle influence beaucoup les ambiances paysagères ressenties et la perception de la structuration des paysages. C'est donc une caractéristique forte de l'identité paysagère d'un territoire.

Sur les plateaux agricoles d'Anse-Bertrand, défrichés depuis longtemps et peu bâtis, l'ouverture visuelle est potentiellement forte et elle est effective dès que la culture est plus basse que le regard (melon, coupe de la canne...).

forte vocation agricole

Le plateau Saint-Jacques est peu urbanisé dans son ensemble. Le bâti se concentre dans le bourg d'Anse-Bertrand et dans des sections rurales, souvent étirées le long des axes routiers (Guéry, Massioux, ...). L'essentiel du plateau est donc occupé par de vastes zones agricoles, profitant du relief relativement plat et bien drainé, de sols fertiles et d'un fort ensoleillement qui constituent de bonnes conditions agronomiques.

Une importante réforme foncière a été initiée dans les années 1990 pour mieux structurer et protéger le foncier agricole de l'Anse-Bertrand : 5 GFA ont été créés entre 1989 et 1994, confirmant la vocation agricole du territoire.



ouverture visuelle du plateau agricole de Saint -Jacques

melon

Les plateaux d'Anse-Bertrand, historiquement voués à la culture de la canne à sucre, présentent aujourd'hui un visage plus varié. Certes, la canne occupe encore la majorité des parcelles et cette culture reste fortement ancrée dans l'identité agricole du plateau. Mais depuis 1983, les cultures maraîchères, et plus particulièrement le melon (depuis la fin des années 1990), sont désormais très présentes sur le plateau, surtout sur sa partie Est (Saint-Jacques / Budan) où elle constitue un motif majeur de l'identité paysagère locale.

Cette culture a un impact réel sur les paysages de l'unité. En effet, le melon est une plante à développement bas, ne dépassant pas une trentaine de centimètres de hauteur. Les champs de melon conservent donc la pleine ouverture visuelle des paysages, ce qui n'est pas le cas de la canne à sucre quand elle est à maturité, plus haute que le regard.

De plus, le melon est cultivé sur des bâches en plastique, posées en longs rubans noirs qui scintillent au soleil. Ainsi, durant une partie de l'année, entre la plantation et le plein développement des cultures, ces champs présentent une très forte rythmique visuelle, composée par ces lignes de plastique noir disposées à intervalles serrés et réguliers. Ces stries du paysage agricole sont rares en Guadeloupe. Elles ont donc un impact visuel d'autant plus fort.

Même si la situation actuelle semble témoigner d'un certain équilibre entre canne à sucre et melon, l'essor de ce dernier pourrait à terme remettre en question l'identité cannière du Nord Grande-Terre. Ce serait alors une mutation profonde du paysage, à assumer, même si cette nouvelle identité paysagère ne serait pas pour autant dénuée d'atouts et d'originalité.

irrigation agricole

L'irrigation des terres agricoles s'est développée en Guadeloupe depuis plusieurs décennies à l'initiative du Conseil Départemental. 930 ha sont ainsi irrigués dans le Nord Grande-Terre à partir de la retenue d'eau de Gaschet (Port-Louis), elle-même alimentée par des captages dans les rivières de Basse-Terre.

L'irrigation agricole permet de compenser le fort déficit hydrique de ce secteur soumis à un climat très sec. Elle permet la diversification des cultures, restreintes à la canne à sucre pour l'essentiel sinon. C'est grâce à l'irrigation agricole que le melon est aujourd'hui très ancré sur le territoire d'Anse-Bertrand (culture qui nécessite beaucoup d'eau et de soleil).

L'irrigation agricole induit une augmentation de la valeur agronomique des sols en améliorant leur potentiel de mise en culture, la disponibilité de l'eau d'apport compensant la faible épaisseur de sol par exemple.







les stries des paysages melonniers de Saint -Jacques

2. Desbonnes

pédologie appliquée

Les composantes élémentaires d'un sol, révélées par l'échantillon (carotte) sont : argiles, limons, sables. C'est la proportion relative de ces 3 éléments de granulométrie qui caractérise en premier lieu la nature d'un sol. On peut faire le « test du bocal » pour la mettre en évidence (dilution de sol / agitation / décantation / observation des strates).

Le pH du sol mesure son acidité ou au contraire sa forte teneur en calcaire actif. On le mesure à l'aide d'un papier pH trempé dans une dilution de sol ou avec de l'acide chlorhydrique pour mettre en évidence le calcaire actif.

La profondeur de sol correspond à l'épaisseur de sol avant d'atteindre le substrat rocheux du sous-sol. Elle détermine le volume explorable par les racines des végétaux et contraint donc la végétation / culture potentielle.

La richesse et l'état de décomposition de la matière organique définissent le type et la quantité des éléments organiques qui sont assimilables par les racines des plantes. De couleur sombre, elle est plus ou moins présente en fonction des types de sols, de leur granulométrie et de leur âge.

qualité des sols

Comme souvent en Grande-Terre, les sols sont ici des « vertisols », c'est-à-dire des sols argileux à montmorillonite. Ces sols bruns-beiges sont sensibles à l'alternance des phases humides et sèches et peuvent présenter une friabilité de surface durant le carême. Ils ont en revanche une assez bonne teneur en matière organique et sont donc fertiles, surtout quand ils sont suffisamment profonds.

Au vu de la qualité de ces sols, peut-on parler de patrimoine pédologique ? La qualité d'un sol s'entretient sinon le sol risque de s'appauvrir au fil des cycles de culture. Quelles méthodes culturales adopter pour préserver la qualité des sols (paillage naturel biodégradable, agriculture biologique ou biodynamique...) ? Quelles méthodes éviter (intrants chimiques massifs, enfouissement des paillages plastiques...) ?

> qualité agronomique des vertisols du Nord Grande-Terre

histoire cannière

Les sols fertiles du Nord Grande-Terre ont donné lieu à une culture presque exclusive de la canne à sucre, dès le début du 18^e siècle, avec le port du Moule comme principal port sucrier de la Guadeloupe jusqu'au 19^e siècle. Seuls un peu de coton et d'indigo furent aussi cultivés dans un premier temps, surtout à proximité des falaises de l'Est où les conditions sont trop arides et les sols trop maigres pour la canne à sucre.

La vingtaine de moulins qui se dressent encore aujourd'hui au cœur des paysages du plateau de l'Anse-Bertrand sont des témoins directs de ce passé sucrier qui est resté très pérenne à travers les siècles puisque c'est la culture principale de la région encore à ce jour.

De grandes usines-centrales ont exploité la canne de Grande-Terre, dont Beauport à Port-Louis (fermée depuis 1990), dont le domaine incluait les terres de l'Anse-Bertrand. Des voies ferrées ont été construites pour acheminer les cannes coupées même si elles sont rarement visibles aujourd'hui.

Eléments majeurs du patrimoine bâti, les anciens moulins sont aussi des animations visuelles dans les paysages agricoles (ici : ancien moulin de l'Habitation Saint-Jacques - Ruillières).













moulin de Saint-Jacques

friches agricoles

La dynamique végétale est très rapide sous les tropiques. Quand une parcelle agricole n'est plus cultivée, elle est très rapidement colonisée par des végétaux ligneux, souvent des épineux « pionniers » (Campêche, Acacias, etc.). Dans le cycle normal de l'écosystème, il s'agit d'un premier stade avant la recolonisation progressive des formations forestières de plus en plus riches et complexes. Mais bien souvent, cette évolution naturelle (longue) est bloquée à son stade premier par l'intervention humaine : coupe, pâturage, etc. La végétation reste alors à l'état de friche à épineux.

Dans certains cas, l'évolution est entravée par la colonisation de ces friches par certaines espèces exotiques invasives, comme l'Acacia de Saint-Domingue par exemple, qui forment des boisements mono-spécifiques denses et laissent peu d'opportunité pour les arbres semenciers voisins de se réimplanter.

Les friches agricoles referment les paysages mais sans proposer la richesse et la diversité floristique et paysagère des fourrés secs naturels. Dans le cas de dynamiques agricoles régressives à grande échelle (déprise agricole), ces friches peuvent occuper de vastes surfaces et finir par constituer une structure paysagère à part entière (ex. : la zone côtière du plateau des Bas de Marie-Galante). L'une des problématiques majeures est donc de savoir si la friche agricole est une mutation temporaire du paysage (inscrite dans un cycle cultural) ou si elle risque d'être plus durable ?

Les événements climatiques de 2010 (dégâts dus aux cendres de Montserrat, interruption du fret aérien international à cause des cendres d'Islande) ont mis à mal les producteurs de melon et ont démontré la sensibilité de cette filière face aux aléas climatiques ou internationaux. Cela pose la question du devenir des terres agricoles qui seraient délaissées par le melon en cas d'abandon ou de réduction de cette culture, et l'impact paysager de leur éventuel réenfrichement.



parcelle en friche à Desbonnes

les 4 dimensions du paysage

Les mutations paysagères (déprise agricole, diversification culturale, mitage bâti, extension urbaine, défrichement, etc.) mettent en évidence les 4 dimensions du paysage.

En effet, la lecture d'une cartographie (carte IGN...) donne une vision à plat du paysage (2D). Il faut alors faire appel à des images de références ou à son imagination pour se faire une représentation mentale de la réalité des paysages tels qu'ils sont perçus *de visu*, sur le terrain, avec leur élévation verticale (3D). Mais les paysages sont très rarement figés et jamais en Guadeloupe : si ce n'est pas la main de l'homme qui intervient, ce sont les cyclones, l'érosion ou la recolonisation végétale qui s'en chargent. Les paysages d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier ni ceux de demain. Il y a donc une véritable temporalité du paysage : c'est la 4^e dimension des paysages.

Cette évolution des paysages, cette temporalité, est essentielle à connaître et comprendre si on veut s'inscrire dans une logique de gestion à long terme du territoire. Il ne s'agit pas de chercher à bloquer cette évolution inéluctable mais à voir comment elle peut préserver une qualité paysagère, même si ce n'est pas la même qu'auparavant. Le degré de changement détermine le maintien ou la perte de l'identité paysagère « originale « (c'est-à-dire telle que décrite au temps « T »). Connaître et comprendre pour mieux décider et agir, c'est tout l'objectif des atlas de paysages, couplés aux observatoires photographiques des paysages et aux plans de paysages.



limite parfois fluctuante entre les parcelles cultivées et les friches

[mares]

L'érosion karstique n'a pas sculpté les plateaux calcaires du Nord Grande-Terre de la même manière que dans les Grands Fonds (vallées étroites du « karst chenillé »). Ici, l'érosion a creusé ça et là de petites dépressions appelées « dolines » au fond desquelles des argiles se sont déposées, les rendant plus imperméables. Le cœur de ces dolines est donc souvent occupé par une mare.

Les mares sont nombreuses dans les paysages du Nord et de l'Est de la Grande-Terre. Leur présence répétitive est un trait identitaire de ces régions.

Ces mares constituent une part importante du réseau hydrographique visible, composé par ailleurs de ravines de faible gabarit, souvent intermittentes à cause de la perméabilité du socle calcaire, favorisant l'infiltration des eaux de pluie en profondeur. De ce fait, les mares ont été les principaux points d'approvisionnement en eau pour les usages quotidiens de la population locale jusqu'à la mise en service des premières adductions d'eau potable dans les années 1960. Elles ont donc une forte valeur patrimoniale, en plus de leur qualité d'animation des paysages.

Aujourd'hui, leur fonction est surtout agricole (abreuvage du bétail), mais, les mares ont également une forte valeur écologique en tant que points d'eau au cœur de paysages secs, et comme îlots de végétation au sein des paysages agricoles et urbains. Ce sont donc des lieux de refuge et de halte pour de nombreuses espèces animales (oiseaux, insectes, amphibiens, etc.).



une mare temporaire à Desbonnes

3. à l'ombre du Poirier

Barre de la Grande Vigie

En se soulevant, le socle calcaire de la Grande-Terre s'est cassé suivant plusieurs failles majeures et les différents blocs ont été basculés les uns par rapport aux autres, tels des marches d'escaliers (« horst »).

Ces failles se traduisent dans le paysage par des escarpements brusques appelés « barres », telles la Barre de Cadoue et la Barre de la Grande Vigie (sites géologiques remarquables identifiés par le BRGM).

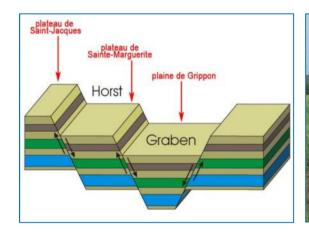
Ces escarpements de failles marquent fortement les perceptions visuelles et structurent les paysages du Nord Grande-Terre.

réciprocité des perceptions paysagères

Depuis le plateau Saint-Jacques, on peut voir la Barre et la Pointe de la Grande Vigie, et notamment son point de vue. On a donc une perception inversée du panorama habituel en étant au cœur du paysage perçu depuis ce point de vue très connu. C'est une illustration de la réciprocité des perceptions paysagères. On peut faire la même expérience pour le Lagon de la Porte d'Enfer et le point de vue de Médéric par exemple.

L'expérimentation de la réciprocité des perceptions paysagères permet d'avoir une appréhension plus globale du paysage et de ses composantes.

De façon générale, un point de vue est toujours une perception partielle du paysage. C'est en multipliant les points de vue que l'on peut avoir une bonne appréhension de sa structuration réelle et des ambiances qu'il recèle.







aménité paysagère

Aménité paysagère : charme, agrément d'un lieu ou d'un site, qu'il soit lié aux attributs naturels et culturels de l'espace, ou à des aménagements d'accessibilité ou des équipements.

Peut-on parler d'aménité paysagère pour ce point de vue à l'ombre d'un Poirier ?

Le Poirier en lui-même (Poirier pays - *Tabebuia pallida*) est de grand gabarit et bénéficie d'une bonne scénographie en bordure de parcelle agricole. Peut-on le considérer comme un arbre remarquable ? Est-ce un élément du patrimoine paysager du plateau Saint-Jacques ?



patrimoine

patrimoine : ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse, comme l'héritage commun d'un groupe (qui le transmet à son tour) (*Larousse*) Cette définition est-elle complète ? adaptée au contexte local ?

A quels motifs du paysage peut-elle s'appliquer ? Patrimoine bâti (moulin...), patrimoine foncier, mais également d'autres extensions possibles : le sol, les savoir-faire, etc.

ressources

ressources: moyens financiers, revenus dont dispose une personne pour assurer son existence; moyens matériels, richesses dont un pays, une région peuvent disposer (*Larousse*).

Cette définition est-elle complète ? adaptée au contexte local ? A quels motifs du paysage cette notion peut-elle s'appliquer ?



paysage vernaculaire

= paysage identitaire : motifs qui fondent l'appartenance d'un paysage à une communauté, ou inversement, l'appartenance d'une communauté à un paysage (degré d'anthropisation) ; motifs de reconnaissance qui fondent l'identité d'un lieu.

...par opposition à un paysage banal : lieu qui a perdu ses motifs originaux au profit de motifs qui se trouvent de la même manière dans de nombreux lieux ailleurs ; paysage qui a perdu tout ou partie de son identité, son caractère culturel (on parle de « banalisation du paysage »)

A quel lieu pourrait-on appliquer ici la notion de paysage vernaculaire ? Quels éléments fondent ce paysage vernaculaire ?

paysage remarquable

= paysage pittoresque (étymologiquement : qui est digne d'être peint) présentant des caractéristiques rares ou originales qui, par leur valeur esthétique et/ou leurs dimensions, donnent une qualité spectaculaire au lieu, un prestige reconnus par la population qui le fréquente ; site à fort potentiel touristique par sa capacité à impressionner ou séduire les visiteurs ; emblème d'un territoire.

...par opposition à un paysage ordinaire / quotidien

La dimension subjective d'un paysage remarquable est importante : un lieu peut être jugé comme remarquable par une personne, et ordinaire par une

autre. Le type et la fréquence des usages personnels, le vécu personnel mais aussi l'exposition aux médias ont une nette influence sur la qualification du paysage comme remarquable ou ordinaire.

Selon l'étude Perception et fréquentation des paysages de Guadeloupe (2009), les sites qualifiés comme remarquables sont généralement des sites où l'on se rend rarement mais qu'on souhaite montrer aux visiteurs (« vitrine » d'un territoire). Selon cette même étude, il apparaît que ce qui est qualifié de « paysage remarquable » par les Guadeloupéens correspond aux paysages qui sont décrits comme tels par les médias, livres scolaires, publicités, etc.

Un paysage remarquable est souvent (mais pas obligatoirement) un paysage vernaculaire, mais l'inverse n'est pas vrai : un paysage quotidien n'est pas forcément banal car il peut être porteur d'une identité et d'un lien social fort même sans être spectaculaire.

esprit des lieux

=« anima » ≠ structure paysagère

Lieux qui dégagent une aura et une ambiance, une atmosphère particulière, capable de susciter une émotion chez le visiteur (bien-être, sérénité, intimité, humilité, admiration... ou au contraire peur, malaise, écrasement, etc.)

Peut-on ressentir l'esprit des lieux ici ?





4. chemin de Médéric (allée de Cocotiers)

haies agricoles

Dans le Nord Grande-Terre, des haies délimitent encore souvent les parcelles agricoles, surtout sur les secteurs traditionnels de prairies. Elles peuvent être composées d'espèces locales (Gommier rouge, Campêche, etc.) plantées intentionnellement ou préservées lors du défrichement de la parcelle (composition du milieu naturel). Ces haies sont plus souvent à base de plantes exogènes, voire clairement ornementales (cocotiers, yucca, cactus candélabre, bougainvilliers, etc.), contrastant plus ou moins avec la végétation naturelle environnante.

Les haies maintiennent la fermeture visuelle sur le chemin de desserte en cas de défrichement des fourrés secs pour la valorisation agricole d'une parcelle. Cela contraste alors avec la pleine ouverture visuelle soudaine de cette parcelle une fois la haie franchie.



haies agricoles : Gommier rouge (à gauche) et Cocotiers (à droite)



Gommier rouge



Yucca et cactus candélabre



haie ornementale en limite de parcelle bâtie

fourrés secs

Le climat des plateaux de Grande-Terre est l'un des plus secs de l'archipel. Il tombe ainsi 7 fois moins de précipitations sur les falaises Est des plateaux que sur le massif de la Soufrière en moyenne. La perméabilité du socle calcaire et la faible épaisseur des sols près du littoral renforcent les conditions de la sécheresse climatique.

Le climat sec des plateaux est très contraignant pour la végétation et les cultures agricoles qui se trouvent régulièrement en situation de déficit hydrique. La végétation naturelle, celle qui compose la forêt semi-décidue qui couvrait la grande majorité des plateaux de Grande-Terre auparavant, montre un fort degré d'adaptation à ces conditions écologiques très dures. Certaines espèces perdent leurs feuilles pendant le carême, ce qui donne une couleur et une texture particulière aux zones boisées. D'autres plantes recourent aux épines, comme c'est souvent le cas dans les fourrés secs littoraux, denses et difficilement pénétrables.

Malgré ces contraintes naturelles fortes, la biodiversité est importante dans les fourrés secs, aussi bien en flore qu'en faune. On peut véritablement parler de patrimoine naturel, souligné par plusieurs inventaires naturalistes (ZNIEFF, ZICO).

Certains fourrés secs sont sur des terrains répertoriés comme agricoles (POS/PLU) et peuvent donc logiquement faire l'objet de défrichements pour une mise en culture ou en pâturage. D'autres parcelles sont défrichées de façon illicite. Au-delà de l'impact écologique, c'est aussi une modification paysagère profonde (ouverture visuelle / intimité, caractère sauvage / anthropique, etc.). Cette modification de l'occupation des sols change l'équilibre entre les éléments paysagers (littoral / fourrés / plateau / zones urbaines, etc.) au sein de la structure globale du paysage. La limite entre ces éléments est donc fluctuante au fil du temps.

fermeture visuelle

De part le relief assez plat et une vocation agricole dominante, le plateau Saint-Jacques offre une forte ouverture visuelle potentielle. Mais ce n'est plus le cas dès que l'on pénètre dans les fourrés secs ou entre les parcelles agricoles en friche. A quelques centaines de mètres de distance seulement, la longueur de vue et l'ouverture visuelle sont donc très variables entre les fourrés secs et les parcelles de melon par exemple.

La pénétration du réseau routier est très faible sur ce secteur. Couplée à la fermeture visuelle, cela en fait un paysage presque « secret ».





5. chemin de Médéric (la villa)

mitage bâti

Le mitage bâti désigne une forme d'étalement urbain diffus et non-maitrisé, caractérisée par la construction de logements épars dans des zones rurales, agricoles ou naturelles.

Le mitage bâti perturbe la composition du paysage et sa lecture en y ajoutant un élément exogène. Il participe aussi à la banalisation du paysage.

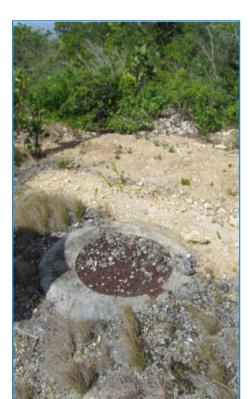
Sur le plan écologique le mitage est très problématique : rupture de la continuité et de l'homogénéité des milieux naturels, intrusion d'espèces exogènes, pollutions domestiques, dérangement de la faune, etc.

C'est également un problème en terme d'aménagement et d'équipement du territoire : voie d'accès, réseaux techniques (électricité, téléphone, eau potable, assainissement, etc.). Généralement illicites à l'origine (sans permis de construire et en contradiction avec le zonage réglementaire du POS/PLU), ces constructions sont souvent régularisées par la suite, créant alors des noyaux à la base d'un développement urbain futur potentiel.



[développement des ENR]

Les fourrés peuvent aussi être défrichés pour la mise en place de centrales électriques ENR (éolien, solaire). C'est le cas sur le littoral de Petit-Canal avec 116 éoliennes installées en crête de falaises et 14 ha de panneaux photovoltaïques en arrière (Habitation Caraïbes / Dadoud). Un projet a aussi été envisagé sur la zone de Médéric (160 000 panneaux répartis sur 21,7 ha). Le développement des ENR est un enjeu majeur de la politique énergétique de la Guadeloupe et de la lutte contre le changement climatique (SRCAE, COP21, etc.). Malgré ses implications paysagères (tout projet nécessitant une étude d'impact qui concerne aussi le paysage), cet enjeu écologique et économique dépasse largement les problématiques paysagères. Pour autant, à l'Anse-Bertrand, c'est l'une des motivations initiales du projet de Site Classé.







6. chemin de Médéric (la carrière)

socle calcaire

La région du Nord Grande-Terre repose sur un socle calcaire plus jeune que celui des Grands Fonds par exemple. Il s'agit de calcaires supérieurs récifaux. Des fossiles de coraux sont nettement visibles sur certains affleurements du socle rocheux.

Localement, ce substrat calcaire est exploité par des carrières (granulats durs ou tuf pour le BTP). Les fronts de taille (même petits) sont alors des révélateurs de la nature du sous-sol et de l'histoire géologique de la région.

Par sa couleur claire (devenant grise avec le temps), le calcaire influence fortement les paysages à chaque fois qu'il est affleurant (chemins, talus, etc.).



socle calcaire affleurant sur le chemin

ancienne carrière de tuf en bord de chemin (Médéric)



7. chemin de Médéric (champs de canne)

défrichement agricole

Les fourrés secs, bien que riches sur le plan écologique, sont très souvent considérés comme des formations de peu d'intérêt et de faible valeur, au même titre que les friches finalement. Cette perception est commune à de nombreux habitants du Nord Grande-Terre, agriculteurs, techniciens communaux et élus. Leur défrichement ne suscite donc pas d'émoi particulier, y compris quand il s'agit de zones identifiées comme naturelles selon le POS (Nd) ou le PLU (N) de la commune.

C'est exactement le cas de la grande parcelle récemment mise en culture (canne) à l'Est de Médéric, en crête de la Barre de Cadoue. Certes, la carte IGN de 2002 identifie cette zone comme « friche », sous-entendant une exploitation passée de ces terres, mais le diagnostic forestier de 2010 ne fait aucune distinction entre cette parcelle et les voisines (« fourrés secs »).

L'impact écologique est donc important. C'est également une transformation majeure des paysages de ce secteur. L'impact est d'autant plus fort que cette zone fait partie du périmètre pressenti pour le futur Site Classé.

[site classé]

La partie Nord-Est de la commune d'Anse-Bertrand est concernée par le projet de Site Classé de la Grande Vigie et de la Porte d'Enfer. Si cette nouvelle protection réglementaire envisagée suscite un certain émoi de la part des élus locaux et de la population ansoise, en terme d'enjeux paysagers un Site Classé est une reconnaissance portée aux paysages les plus remarquables, un atout pour leur préservation et un élan pour une gestion ambitieuse et exemplaire du site.

Ce projet de classement instaure une dimension plus légitime en donnant l'opportunité d'une meilleure valorisation du patrimoine paysager de toute une partie de la commune, réduite aux seuls sites de la Pointe de la Grande Vigie et du Lagon de la Porte d'Enfer à ce jour, en complément des deux sites balnéaires majeurs : la plage de la Petite Chapelle et l'Anse Laborde. Pourtant, le territoire communal est riche d'autres atouts paysagers qui pourraient également être valorisés, permettant de diversifier l'offre touristique, de mieux appréhender la diversité des paysages ansois, et de valoriser les ressources locales. On peut penser par exemple aux nombreuses mares du plateau, mais également aux anciens moulins. Autant de motifs récurrents qui animent les paysages de la commune et en sont des éléments constitutifs et identitaires, pourtant méconnus ou ignorés.



parcelle nouvellement mise en culture au cœur des fourrés secs de Médéric

8. Point de vue de Médéric (1)

Lagon de la Porte d'Enfer

Le Lagon de la Porte d'Enfer est une langue de mer qui pénètre loin au milieu des falaises, à l'aplomb de la faille de la Barre de Cadoue (qui est à l'origine du lagon). Le paysage ainsi composé présente de multiples contrastes de couleurs (bleu turquoise du lagon / bleu sombre de l'océan) et d'ambiances (calme et quiétude intimiste du lagon / violence de la houle sur le littoral) qui font la réputation de ce site touristique majeur.

Barre de Cadoue

Si on a un tel point de vue sur le Lagon de la Porte d'Enfer et les fourrés secs c'est parce qu'on est ici en surplomb de la Barre de Cadoue.

La Barre de Cadoue est un escarpement de faille (comme la Barre de la Grande Vigie) séparant le plateau de Sainte-Marguerite au Sud (Petit-Canal / Port-Louis) et le plateau de Saint-Jacques au Nord (Anse-Bertrand).

C'est l'escarpement de faille qui a la plus grande force dans les paysages du Nord Grande-Terre, visible de loin (depuis le Nord Basse-Terre) même si elle est peu perceptible depuis le plateau Saint-Jacques.

paysage monumental / monument naturel

« Un monument se définit usuellement par sa situation exceptionnelle, son échelle relative, sa symbolique particulière » (définition Philippe Panerai). Cette définition est-elle satisfaisante et adaptée aux paysages de Guadeloupe ? A quel lieu particulier pourrait-on l'appliquer ici ? Pointe de la Grande Vigie, Porte d'Enfer, Barre de Cadoue... ? On discerne pourtant des nuances entre ces sites





décharges sauvages

Les paysages naturels de Guadeloupe sont régulièrement l'objet de dépôts sauvages d'ordures, de gravats, de déchets verts ou d'encombrants, d'autant plus quand le site est un peu éloigné des zones fréquentées mais assez facile d'accès pour les véhicules. C'est le cas tout au long du chemin de Médéric.

Ces décharges sauvages, d'importance variable, sont des éléments de pollution visuelle qui perturbent la composition des paysages et influencent fortement, et négativement, leur perception. L'image de marque du territoire en est sérieusement écornée.

Ce sont également des sources de pollution chimique, bactériologique et sanitaire pour l'environnement, impactant clairement la qualité des milieux naturels où ces dépôts sont opérés, avec parfois des conséquences sur la santé humaine (pollution de la ressource en eaux, des sols, du gibier...). Une part de ces déchets finissant en mer (portés par le vent ou entrainés par les eaux de ruissellement), la qualité des eaux côtières est également impactée, avec des dégâts notables sur les populations de certaines espèces protégées telles que les tortues marines par exemple.

L'impact paysager est d'autant plus fort quand ces dépôts ont lieu au niveau de points de vues remarquables comme ici, à Médéric.











9. Point de vue de Médéric (2)

falaises calcaires

Le plateau Saint-Jacques est incliné d'Est en Ouest, comme tout le Nord Grande-Terre. Par conséquent le littoral Est a été relevé et présente de hautes falaises calcaires (95 m à la Pointe de la Grande Vigie), très pittoresques. A l'inverse, le littoral Ouest est bas, tantôt rocheux, tantôt sableux (Anse de la Chapelle, Anse Colas, etc.).

Le paysage qui en résulte est sauvage, structuré par les falaises et la côte rocheuse, battues par la houle et le vent, avec une faible empreinte de l'homme et une fréquentation souvent réduite. C'est un des éléments identitaires forts des paysages de l'Anse-Bertrand.

Le panorama offert depuis ce site sur le lagon de la Porte d'Enfer est souvent photographié par les touristes. C'est un point de vue emblématique.



[sargasses]

Depuis 2011, des échouages massifs d'algues brunes, appelées sargasses, affectent toutes les îles de l'arc antillais. Elles proviennent de la « petite mer des sargasses », nouvelle zone d'accumulation de ces algues flottantes localisée au Nord-Est du Brésil. Ces sargasses sont transportées par le courant des Antilles jusqu'à nos côtes, nourries au passage par les fortes quantités de nutriments de l'estuaire de l'Amazone.

Les sargasses ne sont pas dangereuses par elles-mêmes (ni allergènes, ni piquantes, ni venimeuses). Mais leur accumulation sur le littoral est à l'origine d'impacts sanitaires (dégagement de gaz H₂S, nocif à fortes concentrations sur de longues durées d'exposition) et biologiques (écran empêchant la lumière de traverser la surface de l'eau avec une menace sur les coraux et les herbiers, altération de la qualité physico-chimique de l'eau entrainant une surmortalité de poissons, obstacle pour les montées de pontes de tortues marines sur les plages et pour l'émergence des bébés tortues).

Les sargasses ont aussi un important impact économique, surtout sur les secteurs balnéaires et touristiques (algues sur le sable et dans l'eau, odeurs désagréables, altération des jeux de couleurs et de lumières des plages et lagons, etc.). Le Lagon de la Porte d'Enfer en est un très bon exemple, avec un décor exceptionnel et une forte fréquentation habituellement mais presque déserté en 2015...

En fonction des sites et des efforts des gestionnaires, ces impacts peuvent être temporaires (avant le ramassage des algues) ou pérennes.



10. Les 3 Fermiers

Avant la pause gourmande du déjeuner, vous serez invités à **croquer le paysage** !

Avec des éléments et morceaux de matière collectés au cours de la promenade, comme le fusain ou charbon de bois, la craie de calcaire, les pigments végétaux, réalisez **votre croquis**!

Des morceaux de site pour donner de la couleur à votre lecture du paysage. Laisser le geste synthétiser vos souvenirs, vos impressions, et l'esprit des lieux tel que vous l'avez rencontré.



Croquis de paysage à coller